

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION COMPETITION PARAPENTE VALENCE 29/11/2003

Présents :

Franck ARNAUD	Ligue Paris Ile de France
Jean Michel ARDUIN	Cadre technique
Kévin BONNENFANT	Responsable résultats et site Internet
Jean Claude BOURDEL	Cadre technique
Jean François CHAPUIS	Représentant le haut niveau
Pascal CANTENOT	Président commission compétition parapente
Raphaël CHAUVIN	Ligue Bourgognes Franche comte
Jean Jacques DOUSSET	Cadre Technique
Anne DUFOUR	Ligue Auvergne
Frédéric ESCRIBA	Cadre technique
Remy FLAMIN	Ligue Champagne Ardennes
Joseph GIRAL	Conseiller CCP
Michel GUICHARD	Conseiller Commission compétition parapente
Sylvain MISON	Responsable scoring
Marc RISPOLI	Cadre technique et ligue Languedoc Roussillon
Christophe ROBIN	Ligue Champagne Ardennes
Philippe ROEA	Ligue Rhône Alpes
Fabrice SIBILLE	Ligue Alsace Lorraine

1. INFORMATIQUE & GPS

?? **Choix de logiciel**

Un organisateur pourra choisir uniquement entre les logiciels homologués par notre fédération. (Actuellement Cargol et check in).

(Voire comment préciser cela dans le règlement 2004)

En cas de contestation sur une trace, il ne pourra pas être utilisé d'autre logiciel pour contrôler à nouveau cette trace.

Toutefois cette trace pourra être déchargée avec un autre logiciel, puis réimportée dans le logiciel de scoring choisi.

?? **Tolérance variable**

L'ancien système de tolérance n'a plus de sens et nous décidons de le supprimer. Pour le START, Joseph va intégrer une tolérance variable qui sera fonction du diamètre du rayon choisi pour le START. La tolérance variable intégrée dans le calcul sera de 3 pour 1000. (*ATTENTION cela ne doit pas apparaître dans les règles.*)

?? **Divers**

- Le problème de perte de points rencontrés en 2003 avec Cargol est résolu.
- La mesure des distances sera faite désormais selon la formule FAI (modélisation de la terre)
- Ajout d'un nouveau système permettant aux organisateurs de renvoyer "une trace posant problème" à Joseph
- Ajout du calcul de type GAP paramétrable (pour les deltistes à l'origine) mais aussi pour les parapentistes et disponible à côté du calcul habituel.
- Ajout de système de filtre pour les classements selon diverses catégories paramétrables.

?? **Balises**

La distance minimum séparant deux balises sera de 1 Km et le directeur d'épreuve ne devra pas dépasser 7 balises pour réaliser sa manche (déco et goal non compris).

?? **Ligne d'arrivée**

Nous maintenons la règle actuelle. Nous mettons la même longueur qu'en coupe du monde soit 200m de part et d'autre du centre de la ligne physique déployée au sol.. Si l'équipe organisatrice n'a pas pu rejoindre le goal avant l'arrivée des premiers pilotes, alors l'arrivée sera mesurée uniquement au GPS au moyen d'un cylindre de 200m de rayon.

(Nous allons grouper les explications du règlement concernant les arrivées dans une seule rubrique afin d'en faciliter la compréhension)

2. REGLEMENT GENERAL:

?? **Manche B incluse dans le classement A et possibilité pour les pilotes A de courir en B (pour leur championnat de ligue) :**

La question des objectifs de la compétition parapente en France est à nouveau posée :

- Doit-on organiser un circuit qui tienne compte prioritairement de l'éloignement de certaines régions des sites de compétition en instaurant des règles qui permettent à ces pilotes de réduire leurs déplacements en maintenant leur classement ?

ou

- Doit on organiser le circuit le plus sportivement possible sans tenir compte des déplacements des pilotes depuis leur lieu d'habitation comme actuellement ?
Nous allons demander à la direction technique nationale et au bureau de nous éclairer sur ce sujet.

Pour l'éventuelle possibilité pour les pilotes A de courir en B, la commission estime que cette voie est intéressante mais qu'elle sera à débattre en 2004. Elle est notamment subordonnée à l'augmentation du nombre de place en compétition B.

?? Dispositif permettant aux pilotes qualifiés en A de courir en B tout en participant à la finale du Ch. De France

Cette règle est maintenue.

?? Manche de remplacement

Au cas où une compétition est annulée pour raison météo, nous décidons de pouvoir déplacer éventuellement cette compétition sur un autre site avec une organisation légère et un cadre technique comme D.E.

Cette éventualité devra avoir été prévue dans le calendrier au départ.
Les lieux de remplacement pressentis sont Annecy et Laragne.

?? Date blanche

Le principe est accepté. Nous déciderons fin juillet de l'utilisation ou non d'une date blanche si nous avons couru moins de 8 manches au total depuis le début de l'année.

?? Manche libre :

Cette manche sera introduite dans le règlement après acceptation de la règle exacte par la CCPP.

?? Inscription aux coupe de France et régionales au moyen d'Internet

OK sur le principe mais nous conservons le système d'envoi des chèques pour valider l'inscription.

Nous réfléchissons à faire évoluer le système pour 2005.

?? **Montant des inscriptions**

Nous gardons les mêmes prix: et appliquons la règle du tarif réduit/normal pour A et B
7,5 € (réduit) et 15 € (normal) par jour pour la prestation minimum
15 € et 22 € avec les navettes et récupération.

?? **N° sous les voiles**

Nous maintenons l'obligation d'avoir des numéros sous les voiles, mais nous supprimons les lettres.
Il faut inciter les organisateurs à faire respecter la règle.

?? **Ile de la Réunion**

Début et fin des calendriers avec l'année civile et usage de la Serial class dans leur classement uniquement.

Réunion commune parapente et delta :

?? **Calendrier de formation DE/OE/DT**

Le calendrier établis en commun avec les deltistes a été déjà défini.

?? **Cargol**

Evocation des évolutions actuelles

?? **Contest Online**

Les deux commissions émettent des réserves quant au basculement de la CFD sur ce système payant mis en place par le DHV.

Parapentistes et deltistes désirent garder les spécificités de la CFD française ainsi que les site Web correspondants. Le Contest Online nécessite obligatoirement l'utilisation de GPS ce qui n'est pas le cas en France.

Nous allons déjà essayer d'étudier un lien et un éventuel rapprochement entre les CFD parapente et delta Françaises

Retour en réunion séparée

?? REGLEMENT CFD

Les nouvelles règles "GPS" proposées par Jacques FOURNIER sont acceptées :

- CLASSEMENT GENERAL

C'est le classement de tous les pilotes prenant en compte les 3 meilleurs vols de chacun.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote de distance".

Attention, ne seront prises en compte, pour chacun des 3 premiers de ce classement, que les 3 meilleurs vols disposant d'une trace GPS valide !

Dans le cas contraire les pilotes seront déclassés au-delà de la 3ème place.

- CLASSEMENT FEMININ

C'est le classement de toutes les filles, selon les mêmes règles que celles du classement général.

Le pilote en tête de ce classement est sacré "Meilleur pilote féminin de distance".

Attention, ne seront prises en compte, pour chacune des 3 premières de ce classement, que les 3 meilleurs vols disposant d'une trace GPS valide !

! Dans le cas contraire les pilotes seront déclassées au-delà de la 3ème place.

Nous précisons que les responsables CCPP de la CFD attacheront une attention particulière au respect des règles aériennes pour valider les vols.

Pour les remboursements de frais informatique des personnes qui valident les vols avec Jacques Fournier, nous remboursions 4 x 60 € soit 240 €. Pour faciliter le travail Jacques va faire appel à d'autres personnes, et nous passons le budget à 300 €.

?? REGLEMENT RECORDS:

La règle propose par Fabrice SIBILLE et amendée par Yves GOUESLAIN est acceptée :

HOMOLOGATION DE RECORDS

Record de France

Un record de France ne peut être établi que si ce vol respecte les critères nécessaires à une homologation par la FAI.

Participants et catégories: *Féminine, biplace et général.*

Les pilotes devront posséder une licence FFVL et FAI à jour et être de nationalité française.

Les Records possibles:

Distance en ligne droite, DL avec but fixé

Distance à but fixé et retour,

Distance sur parcours triangulaire (le fameux triangle FAI),

Vitesse sur triangle (25, 50, 100, 150, 200 et 300km),

Vitesse sur Aller-retour de 100, 200 et 300km

Battre un record de France ou du Monde :

le règlement est décrit dans la GENARAL SECTION et SECTION 7 FAI

http://records.fai.org/hang_gliding/

http://www.fai.org/hang_gliding/documents/

Meilleure performance française

Dans un souci d'émulation et de prise en compte des vols faits au titre de la CFD, nous ajoutons la notion de meilleure performance. Ce type d'homologation est d'une part moins contraignant en terme de preuves à fournir, d'autre part il permet la prise en compte des vols ne correspondant pas aux critères FAI.

L'aspect spécifique de notre activité nous entraîne à limiter les vols homologables aux vols ayant au moins une balise en France.

Les balises:

Le contournement des balises doit respecter la règle du secteur FAI

Les points de contournement pourront être donnés sous l'une de ces deux formes : repères géographiques caractéristiques (église, usine,...) ou bien les coordonnées GPS dans le format WGS84/UTM.

Les types de vols possibles:

Distance en ligne droite, Distance avec 1 point de virage, DL avec but fixé, Distance à but fixé et retour,

Vitesse sur triangle (25, 50, 100, 150, 200 et 300km), sur Aller-retour de 100, 200 et 300km,

Les éléments à fournir pour l'homologation d'une meilleure performance:

- *Trace GPS: La période d'enregistrement est de 30 secondes maximum autour des balises délimitant le parcours (5 minutes autour de chaque balise).*
- *Si la trajectoire du vol est susceptible de couper une TMA ou une zone aérienne, alors le pilote doit fournir la preuve que la ou les zones d'exclusion ont bien été respectées.*
 - ✂ Si le pilote n'a pas d'enregistrement d'altitude, son enregistrement de trace doit montrer qu'il n'a pas pu entrer dans la zone (éloignement horizontal à défaut d'un éloignement vertical).*
 - ✂ Si le pilote a un enregistrement d'altitude, le relevé doit montrer le respect des zones aériennes pour les portions considérées.*

- *Cas des buts fixés: fournir la pellicule photo non coupée (photo d'une feuille présentant le parcours envisagé au sol avec la date, et les photos des balises ou de points significatifs sur le parcours) ou une attestation du commissaire témoin.*

Conditions de déclarations:

*Pour faire homologuer une meilleure performance, il suffit d'accompagner sa demande d'homologation de la trace GPS du vol sous la forme d'un fichier informatique, et d'avoir déclaré le vol à la CFD nationale. La demande doit être effectuée **dans un délai d'une semaine après le vol**. La demande d'homologation d'une meilleure performance peut se faire l'envoi du formulaire par mail.*

Limite

*Record de vitesse: les temps GPS seront pris sans extrapolation sur la trajectoire
Les distances seront mesurées en distance orthodromique, calculée avec un rayon de 6371km "pour la Terre":*

Description sommaire des étapes de l'homologation:

Le commissaire décharge en double (dans 2 fichiers) les traces des appareils et vérifie le bon usage de ces appareils. En cas de doute, l'appareil sera conservé pour une analyse plus fine. La vérification du vol peut être faite plus tard, et est faite par au moins 2 commissaires. Les traces sont archivées et transmises au Responsable de la Commission Compétition. Le Responsable de la Commission Compétition entérine ou non le record selon l'avis motivé des commissaires.

Liste des commissaires nationaux de la FFVL, tél, mail + adresses

Deux par grande région de vol, choisis pour leur déontologie, leur connaissance du vol libre de performance, de l'informatique et des appareils de vol libre et de leur région.

Alpes, Jura, Massif Central, Plaine, Pyrénées, Vosges

Records de Ligues.

Les records seront établis dans les mêmes conditions que les meilleures performances nationales, sauf que :

- *La demande d'homologation est à transmettre à la ligue concernée,*
- *les délais d'homologation sont doublés,*
- *seul un licencié de la ligue peut battre un record de sa ligue*
- *L'aspect spécifique de notre activité nous entraîne à limiter les vols homologables aux vols ayant au moins une balise dans la ligue considérée.*

?? DELEGUE TECHNIQUES:

Les D.T. ne payeront pas l'inscription aux compétitions.
Ils seront invités par l'organisateur.

?? CIRCUIT DE COMPETITION JEUNE :

Pour le moment, nous manquons de jeunes pour participer à un tel circuit. Rien n'est décidé pour le moment.

?? DIVERS:

Nous n'avons aucunes nouvelles du projet de circuit "Master" depuis la réunion de St Hilaire.

Les dérogations A sont les suivantes:

- Jacques DUPARC
- Davis CASARTELLI

?? CALENDRIER A & DELEGUE TECHNIQUES

- 20-21 mars - Gourdon - Olivier HUMBERT
- 27-28 mars - Dormillouse - Jean François CHAPUIS
- 24-25 avril - Markstein A - DT Raphaël CHAUVIN
- 15-16 mai - Digne - Fabrice SIBILLE
- 20-23 mai - Bourg Saint Maurice (A+ Pré-PWC) - Sylvain MISON
- 29-31 mai - Les Saisies - Pascal CANTENOT
- 05-06 juin - Report Saisies
- 26-27 juin - La Mure – DT à déterminer.
- 03-04 juillet - La Clusaz – Fabrice SIBILLE
- 10-11 juillet - Les 2 Alpes - DT à déterminer
- 17-18 juillet - Châtel A – Franck ARNAUD
- 24-25 juillet - Report des 2 Alpes
- 21-22 août - OIPLA – Kévin BONNENFANT
- 04-05 septembre - Date blanche - DT à déterminer

Championnat de France : Chamonix 13-19 juin (Attention : les inscriptions auront lieu uniquement le samedi 12.)